



Paroisse Notre-Dame de Nazareth

Communauté des Religieux-de-Saint-Vincent-de-Paul

351 rue Lecourbe 75015 PARIS

☎ 01 45 58 50 26

<http://nd-nazareth-paris.cef.fr> - (rubrique « contact »)



19 octobre 2025 : 29^e dimanche du temps ordinaire

« Toussaint »

Les vacances scolaires rythment nos vies ! Ainsi après sept semaines de travail depuis la rentrée scolaire, nous entrons maintenant dans les deux premières semaines de vacances. Le débat de la « laïcité » semble continuer et laminer notre culture chrétienne française, puisqu'au nom de l'égalité il y a une possibilité que les appellations des vacances scolaires soient totalement « laïcisées ». On peut lire : « *On a régulièrement des messages de personnes qui s'étonnent effectivement des nominations du calendrier scolaire et qui nous demandent d'intervenir pour qu'on soit dans un respect strict de la laïcité.* » disait Grégoire Ensel, vice-président de la FCPE.

Nous le voyons encore plus lorsque nous approchons de la fête de Tous les Saints, puisque la plupart des jeunes vont fêter « halloween » masquant totalement ce que notre culture chrétienne nous a apporté au long de plus de 1500 ans ! Nous lisons sur le site dédié à cette fête païenne de Paris et la région Ile de France : « *Halloween, c'est à la fin du mois, ce 31 octobre 2025 ! Et si vous cherchez une expérience immersive bien flippante pour vos prochaines soirées, bonne nouvelle : on vous propose notre sélection des sorties insolites et immersives, pour un bon shot d'adrénaline comme on les aime ! Alors prêts à frissonner ? En 2025, profitez de l'occasion pour explorer la richesse culturelle et festive de la région. Halloween n'est pas seulement une nuit de peur, c'est aussi un moment de partage, de créativité et de découvertes.* » ...

Cependant, nous ne trouvons rien de festif qui s'accorde avec la fête de la Toussaint et de la prière pour les défunts ! Alors, au lieu de se lamenter sur la situation actuelle, vivons de la Foi en Jésus, qui nous a aimé et qui s'est livré pour nous, selon ce qu'exprime St Paul en Ga 2,20. Vivre de la Foi en Jésus c'est avoir confiance en son action pour le salut de toutes les personnes humaines, d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Ainsi, la fête de la Toussaint qui a donné son nom à ce temps de vacances scolaires et au jour férié du 1er Novembre, nous ouvre la perspective du Ciel en nous faisant relire le message de Jésus inaugurant son ministère. Les béatitudes sont comme les panneaux indicateurs du chemin du ciel... Est-ce que je veux prendre ce chemin ? Si nous fêtons Tous les Saints, c'est parce que nous voulons honorer tous ceux et celles qui nous ont précédés sur le chemin de la vie sur terre et qui ont accueilli les béatitudes en les vivant jusqu'au bout ! Les saints et les saintes sont de la pâte humaine, nous sommes constitué du même bois ; ils ont simplement laissé la pluie de la grâce divine devenir leur sève qui les maintient en vie, selon la vision du prophète Ezechiel au chapitre 47. Si le fleuve de l'amour du Cœur de Jésus nous abreuve, nous guérit, il nous fait porter du fruit en abondance, c'est la vie des saints et des saintes !

Cependant, nous sommes parfois confrontés à nos misères, à nos faiblesses et nous n'acceptons pas toujours que Jésus soit notre sauveur, nous voulons être notre propre sauveur et cela nous fait refuser la grâce de l'amour divin..., c'est l'accumulation de nos péchés et l'heure du rendez-vous avec Dieu au Ciel est ratée. Cependant Dieu qui nous aime pour l'éternité nous ouvre largement son cœur et propose que les vivants de la terre intercèdent en faveur de ceux et celles qui ont raté cette rencontre et se trouvent dans la « salle d'attente » qui purifie l'âme et lui permet de s'accorder avec le rythme divin. C'est ce que l'on appelle le purgatoire et qui est mis en lumière le 2 novembre par notre prière pour les défunts.

L'Église, depuis des siècles, puise dans les mérites de Jésus pour donner sans compter pour reconnecter les défunts avec le Seigneur et leur permettre d'entrer au Ciel, dans le Cœur de Dieu ! C'est ce que nous appelons les indulgences. Nous avons la grâce d'avoir sur notre territoire paroissial un cimetière et donc de pouvoir aller y prier pour les défunts qui y sont inhumés, mais aussi pour tous nos défunts, particulièrement en ces jours du 1er au 8 novembre.

N'hésitons pas à vivre ces jours des 31 octobre, 1er et 2 novembre dans l'action de foi qui donne une visibilité à cette fête de la Toussaint et à la journée de prière pour les défunts, n'hésitez pas à confier à la prière des messes du dimanche 2 novembre tous les défunts de l'année ! Notre Foi en la vie éternelle doit être perceptible, active, et elle nous permettra de vivre non en théorie sur le Ciel, mais que, réellement, la Foi au Fils de Dieu qui nous a aimé et qui s'est livré pour nous, devienne un art de vivre maintenant et pour l'éternité ; telle est bien notre Espérance, telle est l'année Jubilaire 2025, vivons de l'Espérance ! (Ci-dessous les points importants pour les indulgences)

Père Gilles Pelletier, sv.

Un prêtre de Montligeon nous parle des Indulgences pour les défunts : https://youtu.be/dD7xHaTCOxw?si=7omLzue89mV9_F-Z&t=660

Le manuel des indulgences nous dit pour les fidèles défunts :

§ 1. Une indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du Purgatoire, est accordée au fidèle qui :

1° visite dévotement le cimetière et prie pour les défunts, ne serait-ce que mentalement, entre le 1er et le 8 novembre ;

2° le jour où est célébrée la commémoration de tous les fidèles défunts (ou bien, avec le consentement de l'Ordinaire, le dimanche précédent ou suivant, ou le jour de la solennité de la Toussaint), visite pieusement une église ou un oratoire et y récite le Pater et le Credo.

§ 2. Une indulgence partielle applicable seulement aux âmes du Purgatoire, est accordée au fidèle qui :

1° visite dévotement un cimetière et prie pour les défunts, ne serait-ce que mentalement ;

2° récite dévotement les Laudes ou les Vêpres de l'Office des défunts, ou l'invocation :

*À nos frères défunts, accorde, Seigneur, l'éternel repos; et que brille à leurs yeux la lumière sans déclin.

*Requiem aeternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis. Requiescant in pace. Amen.

Conditions générales pour obtenir une indulgence plénière

Pour avoir capacité à gagner des indulgences, il faut être baptisé, non excommunié et en état de grâce.

Pour qu'un sujet gagne des indulgences, il doit avoir l'intention de les gagner et accomplir les œuvres prescrites.

L'indulgence plénière ne peut être acquise qu'une seule fois par jour. Pour gagner une indulgence plénière les conditions générales sont :

- être en état de grâce
- refuser tout attachement au péché (même véniel)
- accomplir l'œuvre prescrite dans le temps prescrit (si cette œuvre est attachée à un jour particulier)
- confession sacramentelle (au besoin quelques jours avant ou après l'indulgence demandée)

Intentions du Pape pour les mois d'octobre :

Pour la collaboration entre les différentes traditions religieuses.
Prions pour que les croyants de différentes traditions religieuses travaillent ensemble afin de défendre et de promouvoir la paix, la justice et la fraternité humaine.

Dimanche 19	29^e dimanche du temps ordinaire Lecture, PU et quête par la Conférence SVP-JL Le Prevost 100 ^e journée de la mission universelle de l'Eglise
Mercredi 22	<i>St Jean-Paul II, pape, † 2005</i>
Jeudi 23	<i>St Jean de Capistran, prêtre, † 1456</i> 14h30 Tricothé 19h30 Conférence Saint-Vincent-de-Paul - Jean-Léon Le Prevost Départ en pèlerinage des animateurs du patro jusqu'au 26 octobre
Dimanche 26	30^e dimanche du temps ordinaire Lecture, PU et quête par le Groupe liturgique
Mardi 28	<i>Fête de St Simon et St Jude, apôtres du Seigneur</i>
Jeudi 30	<i>Anniversaire du décès du Vénérable J-L Le Prevost fondateur de la congrégation des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul (†1874)</i> Départ en retraite des chefs de jeux du patro jusqu'au 1er novembre
Vendredi 31	18h30 Messe anticipée de la Toussaint
Samedi 1er Novembre	SOLENNITÉ DE LA TOUSSAINT MESSES à 8h45, 10h, 11h30 et 18h30 Attention la messe de 18h30 est celle de la Toussaint et non pas la messe anticipée du dimanche
Dimanche 2	COMMÉMORATION DE TOUS LES FIDÈLES DÉFUNTS Des feuilles sont à votre disposition sur la table dans l'église pour y inscrire le nom des défunts de l'année que vous souhaitez confier au saint sacrifice de la Messe à ???? Lecture, PU et quête par le groupe Foi et Prière 11h30 messe pour les malades Quête à la sortie des messe pour aider à la formation des jeunes Religieux de Saint-Vincent-de-Paul

Accueil paroissial pendant les vacances scolaires : mardi et jeudi 16h30-19h / samedi 10h-12h

Les **patronages** sont ouverts, consulter les programmes d'activités
Jubilaires de mariage - bénédiction des jeunes mariés 2025 : 23 novembre - 11h30
(inscription auprès de l'accueil)

CLÔTURE DE L'ANNÉE JUBILAIRE
(150^e anniversaire de la mort du vénérable père J.L. Le Prevost)
ET RENOUVELLEMENT DES VŒUX
samedi 15 novembre à 18h30

À Notre-Dame de la Salette - 27 rue de Dantzig, Paris XVIe
Messe solennelle présidée par Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris

Tract à
consulter

Messe de Requiem pour Madame Claude de POMPIGNAN
Samedi 8 novembre à 10h30



Le chapelet à Saint Michel

est un **outil spirituel puissant** pour renforcer sa foi, demander la protection des anges, et se rapprocher de Dieu et à travers l'intercession des archanges, de nous aider dans notre conversion.

Ainsi nous vous proposons de nous réunir **tous les derniers lundi de chaque mois**, pour réciter le chapelet à Saint Michel à la fin de la messe de 19h. Vous êtes les bienvenus !



[Cinémas et séances : Sacré Cœur -](#)
[FPO AE - AlloCiné](#)

À ne pas manquer

À St Antoine de
Padoue



Congrès Mission

À l'entrée dans la terre promise, le Seigneur dit à Josué :

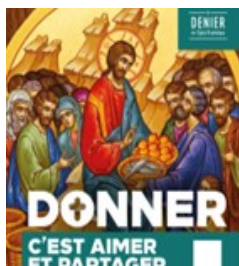
"Sois fort et courageux".

Si vous avez besoin d'encouragement et de soutien pour mettre le Christ au cœur de votre année et l'annonce de l'Evangile dans vos priorités

les 7 et 8 novembre prochains à l'Accor Arena de Paris-Bercy

[Billetterie : Congrès Mission 2025 - Billetweb](#)

[Programme - Paris - Congrès Mission 2025](#)



Appel pour le Denier de l'Église

L'automne est là et débute la campagne du Denier de l'Église.

Nous voudrions, tout d'abord remercier tous ceux qui ont déjà participé cette année !

Vous pouvez faire un don soit par chèque à l'ordre de l'ADP soit en ligne par carte bleue ou par virement bancaire ou prélèvement automatique.

[Don en ligne au denier de l'Église](#)

MESSES DOMINICALES : 8h45 - 10h (plutôt réservée aux familles avec enfants et aux jeunes des patronages) - 11h30 - 18h30
samedi : Messe anticipée à 18h30

En semaine : Messe à 9h15 (sauf le lundi) - 19h00 - Chapelet du lundi au vendredi à 18h

Le Samedi : Messe à 9h15 - Chapelet à 17h30

Adoration du Saint-Sacrement : vendredi de 19h30 à 20h30 et dimanche de 17h à 18h

Confessions : lundi et mercredi de 18h à 18h45, samedi de 17h30 à 18h15 et durant les temps d'adoration